

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

Point de Rue

États financiers
Au 31 mars 2015

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Point de Rue,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **POINT DE RUE**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net négatif et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée en ce qui concerne les produits, l'insuffisance des produits sur les charges, l'actif à court terme et l'actif net négatif.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Point de Rue au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹
Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 17 juin 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111750

Point de Rue

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

PRODUITS

Dons	13 072 \$	10 157 \$
Subventions (annexe A)	604 833	721 035
Autres produits (annexe B)	58 045	55 845
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	10 179	10 603
	686 129	797 640

CHARGES

Salaires et charges sociales	459 997	532 501
Activités de financement	2 705	2 710
Allocations de formation	14 516	43 880
Assurances	4 158	3 308
Combustible et électricité	10 142	10 162
Dépannage alimentaire	23 210	30 006
Déplacements	20 956	25 764
Entretien et réparations	14 752	13 564
Équipe itinérance	3 659	6 463
Formation	5 335	6 587
Fournitures de bureau et papeterie	8 678	7 143
Frais d'intervention	15 462	17 211
Intérêts et frais bancaires	1 769	2 570
Intérêts sur la dette à long terme	1 451	1 671
Journal « La Galère »	30 548	24 780
Loyer	1 075	994
Plateaux de travail	12 456	11 913
Représentation	3 014	1 997
Services professionnels	19 184	19 168
Taxes et permis	2 804	3 039
Télécommunications	12 697	11 037
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	360	-
Amortissement des immobilisations corporelles	22 884	23 311
	691 812	799 779

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(5 683) \$

(2 139) \$

Point de Rue

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NÉGATIF

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice				
Déjà établi	77 483 \$	(81 466) \$	(3 983) \$	(12 869) \$
Retraitement d'un exercice antérieur	-	-	-	11 025
Retraité	77 483	(81 466)	(3 983)	(1 844)
Insuffisance des produits sur les charges	(13 065)	7 382	(5 683)	(2 139)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12 369	(12 369)	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme afférente aux immobilisations corporelles	4 174	(4 174)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	80 961 \$	(90 627) \$	(9 666) \$	(3 983) \$

Point de Rue

BILAN

Au 31 mars

2015

2014

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Créances (note 3)

14 776 \$

23 787 \$

Frais payés d'avance

6 917

6 917

21 693

30 704

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

349 589

360 464

371 282 \$

391 168 \$

Point de Rue

BILAN (suite)

Au 31 mars

2015

2014

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Découvert bancaire	16 897 \$	25 102 \$
Emprunt bancaire (note 5)	16 313	44 280
Dettes de fonctionnement (note 6)	25 965	32 406
Sommes dues à un particulier, sans intérêts	25 000	-
Apports reportés (note 7)	28 145	10 382
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	2 646	4 258
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 8)	21 693	-

136 659 116 428

DETTE À LONG TERME (note 8)

- 24 255

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)

244 289 254 468

380 948 395 151

ACTIF NET NÉGATIF

Investi en immobilisations corporelles	80 961	77 483
Non affecté	(90 627)	(81 466)
	(9 666)	(3 983)

371 282 \$ 391 168 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Point de Rue

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Insuffisance des produits sur les charges	(5 683) \$	(2 139) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	22 884	23 311
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(10 179)	(10 603)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	360	-

7 382 10 569

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	9 011	12 417
Frais payés d'avance	-	(9)
Dettes de fonctionnement	(6 441)	(4 233)
Apports reportés	17 763	(28 566)

27 715 (9 822)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 369)	(10 273)
---	----------	----------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	(27 967)	2 996
Variation des sommes dues à un particulier	25 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(4 174)	(3 953)

(7 141) (957)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

8 205 (21 052)

DÉCOUVERT BANCAIRE, début de l'exercice

(25 102) (4 050)

DÉCOUVERT BANCAIRE, fin de l'exercice

(16 897) \$ (25 102) \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, fournit des services de première ligne aux personnes en situation de rupture sociale. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Aides gouvernementales

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées dans les produits.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Bâtisse	4 %
Aménagement extérieur	20 %
Équipement de cuisine	20 %
Équipement de photo	20 %
Équipement informatique	20 %
Mobilier de bureau	20 %
Matériel divers	20 %
Matériel roulant	30 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des services, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Point de Rue

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2015	2014
Subventions à recevoir	4 802 \$	13 572 \$
Taxes à la consommation	4 119	3 686
Avances à des particuliers, sans intérêts	5 855	6 529
	14 776 \$	23 787 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		2014
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Terrain	13 500 \$	- \$	13 500 \$
Bâtisse	447 995	161 701	286 294
Aménagement extérieur	13 491	5 041	8 450
Équipement de cuisine	20 716	9 380	11 336
Équipement de photo	14 639	6 956	7 683
Équipement informatique	57 440	42 835	14 605
Mobilier de bureau	9 526	6 194	3 332
Matériel divers	7 352	3 964	3 388
Matériel roulant	1 178	177	1 001
	585 837 \$	236 248 \$	349 589 \$
			360 464 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire sous forme de marge de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt à 8,85 % et sans date de renouvellement.

L'emprunt bancaire ne comporte aucune garantie.

Point de Rue

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
Comptes fournisseurs	960 \$	586 \$
Salaires et vacances courus	6 429	6 324
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	11 576	16 505
Frais courus	7 000	8 991
	25 965 \$	32 406 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2015	2014
SOLDE , début de l'exercice	10 382 \$	47 698 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(10 382)	(47 698)
Montants reçus au cours de l'exercice	28 145	10 382
SOLDE , fin de l'exercice	28 145 \$	10 382 \$
Composition :		
Connexion Compétence	- \$	7 882 \$
Corporation de développement culturel	1 392	-
Gouvernement du Québec	24 253	-
Ville de Trois-Rivières	2 500	2 500
	28 145 \$	10 382 \$

Point de Rue

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

8. DETTE À LONG TERME

	2015	2014
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur le terrain et la bâtisse d'une valeur nette comptable de 299 794 \$, remboursable par versements mensuels de 469 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,45 %, échéant en février 2020, renouvelable en octobre 2015	24 339 \$	28 513 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	2 646	4 258
Portion renouvelable au cours du prochain exercice	21 693	-
	- \$	24 255 \$

Le remboursement en capital de la dette long terme à effectuer au cours du prochain exercice est de 2 646 \$. La portion renouvelable se chiffre à 21 693 \$.

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition du terrain et de la bâtisse. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2015	2014
SOLDE , début de l'exercice	254 468 \$	265 071 \$
Montants amortis dans les résultats	(10 179)	(10 603)
SOLDE , fin de l'exercice	244 289 \$	254 468 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en ce qui a trait à son emprunt bancaire, à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

11. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Point de Rue

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

A - SUBVENTIONS

Agence de santé et des services sociaux	226 088 \$	202 804 \$
Centraide	6 000	-
Centre de santé et des services sociaux	29 000	34 000
Centre local d'emploi	8 237	37 484
Fonds d'Aide des Bingos de Trois-Rivières	8 000	7 500
Gouvernement du Québec	26 047	-
Services Canada	248 853	350 490
Ville de Trois-Rivières	50 000	70 000
Autres	2 608	18 757
	604 833 \$	721 035 \$

B - AUTRES PRODUITS

Activités de financement	8 139 \$	13 081 \$
Équipe itinérance	37 500	40 175
Intérêts	37	63
Journal « La Galère »	1 946	2 526
Ministère de la Justice	10 423	-
	58 045 \$	55 845 \$